

Eclaireur du Gâtinais, 20 avril 2016

Débat animé aux Terres puiseautines

Suite au débat d'orientation budgétaire du conseil communautaire du 23 février, le vote du budget primitif des Terres puiseautines s'est montré sans surprise. La situation financière de l'EPCI n'est pas florissante. La présidente, Véronique Lévy, avait annoncé un budget de rigueur.

Budget 2016 : une transition

Les efforts des années précédentes ont porté leurs fruits puisque le vice-président, Luc Nauleau, a pu annoncer des excédents de résultat de 59 253,56 € au budget fonctionnement et de 95 623,50 en investissement sur 2015. « Tout le monde a joué le jeu ; personnel, membres des associations pour faire des économies », déclarait Luc Nauleau, vice-président aux finances.

« Ces bons résultats, reportés en partie du budget fonctionnement vers l'investissement sont insuffisants pour combler le déficit, chiffré à 149.386,42 €. L'investissement 2016 sera donc réduit à des travaux d'entretien sur les équipements. »

« Notre budget 2016 sera une transition », affirmait l'élu, « puisqu'en 2017,



La demande d'association en faveur de l'association des Minuits pour la rénovation du château a fait débat.

une fusion à 3 Communes de communes est préconisée par les services de l'Etat. »

Les taxes n'augmentent pas localement mais...

Comme ils s'y étaient engagés, les élus n'ont pas augmenté les taux de fiscalité. Ils ont maintenu à 8,64 % pour la taxe d'habitation, 0,117 % et 2,67 % pour les fonciers bâti et non bâti et la CFE (cotisation foncière des entreprises) à 23,18 %. « Malgré tout, comme les bases, fixées par l'Etat, ont augmenté de 3,6 %, suite à une progression de la population et des entreprises, les recettes attendues seront supérieures de 50.000 €.

Les subventions aux as-

sociations avaient été baissées de 5 %. Cette année, les aides sont maintenues à cette valeur. Tous les budgets ont été approuvés à l'unanimité.

C'est un site privé

Par contre, cette belle harmonie s'est fissurée à propos d'une demande de subvention de l'association « le théâtre des Minuits ». Cette dernière a sollicité une aide financière auprès du sénateur Jean-Pierre Sueur. Ce dernier pourrait intervenir si et seulement si la CCTP soutient ce projet. L'association des Minuits déclare sur son site : « C'est officiel, nous allons entamer les travaux de restauration du château du Théâtre des Minuits, récemment bap-

tisé Château des Deux Tours ! Le premier chantier est prévu pour juillet 2016. Il s'agira d'un chantier avec des bénévoles. Chaque été, les travaux se poursuivront : la rénovation complète du château devrait prendre au moins 10 ans. » L'association cherche 15.000 € pour lancer son 1^{er} chantier.

« Ce serait un chantier de restauration de patrimoine, favorisant les rencontres et échanges internationaux de jeunes », a déclaré la présidente Véronique Lévy. « Nous pourrions verser 1.000 € pour acheter des pelles et des pioches. »

De très nombreux élus se sont insurgés. « Cette association est une façon détournée de travailler sur un site privé ! » « Nous avons récemment baissé les subventions de nos associations locales, animées par des bénévoles... C'est en contradiction. »

« Donner à cette association pour travailler sur une propriété privée, c'est créer un précédent. » Un autre doutait de « faire travailler des bénévoles et des volontaires sur un terrain privé ». Mise aux votes, la proposition a été adoptée malgré 14 abstentions et 2 voix contre sur 27 élus.